



**Avis de la délégation CGT sur la modification de la fiche d'organisation du temps de travail des managers de proximité chez Fidélia**

Cette modification du temps de travail concerne 19 managers de 4 activités différentes.

Sous prétexte de solidarité, la direction se donne la possibilité de solliciter la présence de tous les Responsables d'Equipe de 7h00 à 23h00 sans n'avoir plus à signer systématiquement d'avenant.

Jusqu'à présent la solidarité inter sites/inter plateaux a marché. Alors pourquoi y apporter de la rigidité ?

Rien ne nous garantit qu'aucune contrainte de présence ne leur sera imposée. Nous pensons que l'extension des horaires de travail des managers est une porte ouverte à l'extension des horaires de travail de tous les salariés.

Afin de préserver la vie personnelle des managers et de prévenir toute généralisation d'une dérive des cadres du temps de travail la délégation CGT rend un avis défavorable et appelle tous les collègues Responsables d'Equipe concernés à ne pas signer cet avenant.